## Crise au Soudan – Réponse humanitaire au Soudan du Sud – OIM 2023

**Organisme :** Affaires Mondiales Canada

**Numero de projet :** CA-3-P013299001

**Lieu :**

**Agence executive partenaire :** OIM - Organisation internationale pour les migrations

**Type de financement :** Don hors réorganisation de la dette (y compris quasi-dons)

**Dates :** 2023-08-18T00:00:00 au 2024-06-30T00:00:00

**Engagement :** 1000000.00

**Total envoye en $ :** 1000000.0

**Description :** Juillet 2023 – Le 15 avril 2023, des affrontements armés ont éclaté entre les Forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide, entraînant des déplacements massifs à l’intérieur et à l’extérieur du Soudan. Ce conflit a donné lieu à d’importantes violations de la protection et un manque d’accès à la nourriture, à l’eau, aux soins de santé, à la nutrition et à d’autres services de base pour les personnes vulnérables. Les affrontements ont accru les besoins humanitaires au Soudan et dans les pays voisins, dont beaucoup connaissaient déjà des crises prolongées avant le déclenchement de ce conflit. L’OIM fournit une aide humanitaire aux populations confrontées à un risque accru de vulnérabilité, notamment les personnes déplacées à l’intérieur de leur pays (PDIP), les réfugiés, les migrants et les communautés d’accueil. L’OIM fournit une assistance dans de multiples secteurs, tels que la protection, les abris, les articles non alimentaires d’urgence, l’eau, les services d’assainissement et d’hygiène, les moyens de subsistance et la coordination et la gestion des camps. Avec le soutien d’AMC, l’OIM répond aux besoins des personnes vulnérables du Soudan du Sud qui fuient le conflit au Soudan. Les activités de ce projet comprennent : 1) fournir des trousses d’abri d’urgence, des articles non alimentaires et de l’aide en espèces à usages multiples; 2) coordonner la gestion des camps, l’entretien et la maintenance des sites; 3) fournir des services d’approvisionnement en eau, d’assainissement et d’hygiène d’urgence; 4) assurer la logistique et le transport des personnes vulnérables depuis les zones frontalières éloignées jusqu’aux points où elles peuvent avoir accès aux services essentiels; 5) assurer une protection et tenir compte de la dimension de genre dans toutes les activités d’intervention humanitaire.

## Transactions

**Date :** 2023-08-18T00:00:00**Type :** Engagement **Montant :** 1000000.00

**Date :** 2023-08-21T00:00:00**Type :** Déboursé **Montant :** 1000000.00